



# Patient Partenaire Corse



## Le Patient Partenaire Corse

**Nouveau dispositif en Corse  
pour la personne en situation de  
maladie chronique ou de handicap**



**Se renseigner :  
dans une structure d'accueil**



# Le Patient Partenaire Corse un nouvel acteur du travail social

## Qu'est-ce qu'un Patient Partenaire Corse ?

C'est une personne qui souffre ou a souffert d'une maladie, somatique ou psychique ou d'un handicap et qui souhaite aider d'autres personnes ayant traversé des expériences de vie similaires.

### Il agit dans un contexte donné : la pair-aidance.

La pair-aidance est une pratique innovante. Elle vise à intégrer le savoir expérientiel dans les dispositifs psycho médico-sociaux, à travers la participation d'anciens bénéficiaires d'aide et de soins au service des équipes.

La pair-aidance repose sur l'idée qu'une personne présentant une situation particulière développe un « savoir expérientiel », une « expertise d'usage », c'est-à-dire un ensemble de compétences techniques acquises du fait de cette situation.

Le Patient Partenaire Corse peut mobiliser ses compétences et transmettre son expérience pour aider une autre personne qui est dans une situation semblable ou comparable mais moins expérimentée dans un domaine spécifique.

La pair-aidance peut ainsi se concevoir entre personnes en situation de handicap ou malades, ainsi qu'entre proches aidants : familles, amis.

**« Dans les secteurs social, médico-social et sanitaire, l'engagement des personnes concernées désigne toute forme d'action, individuelle ou collective, au bénéfice de leur santé, leur bien-être ou leur qualité de vie, ou de ceux de leurs pairs ».**



## La pair-aidance : une plus-value pour la structure

### L'équipe de professionnels

#### Ce qu'elle est :

- Le manager est garant de la sécurité et du bien-être du Patient Partenaire Corse pour l'exercice de sa mission.

#### Ce qu'elle fait :

- Œuvre conjointement pour soigner, dispenser des soins et traiter les patients et pour le maintien ou l'amélioration de la santé pour les blessés, malades ou handicapés.

### Le Patient Partenaire Corse

#### Ce qu'il est :

- Une personne en rétablissement de sa maladie qui souhaite mettre à profit son expérience de vie auprès d'autres usagers touchés par la même situation.
- Un bénévole, qui doit être formé et reconnu dans sa fonction à minima par une indemnisation de ses frais et/ou une valorisation de son bénévolat, ou un salarié de l'équipe,
- Ne doit pas être isolé,
- Doit être en proximité sur le territoire avec une équipe de professionnels,
- Est coopté par les professionnels suivant une grille de critères établis.

#### Ce qu'il fait :

À partir de son expérience de la maladie et de sa compréhension de son propre processus de rétablissement, il :

- Intègre une équipe pluridisciplinaire pour réaliser sa fonction (hospitalière, associative, médicosociale...)
- Apporte un vécu, une réflexion et des savoirs expérientiels qui complètent l'apport de professionnels médicaux ou éducatifs.

### Le patient partenaire Corse est une personne ressource :

C'est une source d'informations et de soutien pour la personne aidée ainsi que pour les professionnels, il s'appuie sur l'expérience qu'il a de sa maladie et son propre parcours de rétablissement.

Il se définit comme suffisamment rétabli pour apporter son soutien auprès de personnes souffrantes, dans une relation d'aide. Il s'appuie notamment sur son savoir expérientiel pour amener ses pairs à vivre mieux leurs maladies et devenir acteurs de leur rétablissement : en partageant ses expériences et stratégies, il vise à accompagner les personnes pour leur permettre de valoriser leur pouvoir d'agir au quotidien. (Empowerment et autodétermination).

La nature de la relation permet à la personne accompagnée de se sentir plus à l'aise pour évoquer certaines problématiques ou situations.

## Nous voulons intégrer un Patient Partenaire Corse dans notre équipe : comment s'y prendre ?

La pair-aidance apparaît comme une fonction nouvelle et encore peu connue. Elle peut se heurter à des représentations négatives, soulever des résistances au sein de la structure et venir interroger les pratiques. La décision d'intégrer cette nouvelle pratique passe nécessairement par un processus de réflexion et de préparation qui implique l'ensemble des parties. Il est important que le projet d'intégrer un pair-aidant soit porté par l'établissement, l'équipe en charge du management de la structure ainsi que les professionnels qui doivent être sensibilisés à l'intégration de cette nouvelle fonction.

### L'équipe doit nécessairement se poser certaines questions :

Le recours à la pair-aidance peut en effet susciter des craintes ou des difficultés au sein des équipes du social – santé, telles que :

- Pourquoi voulons-nous travailler avec un Patient Partenaire Corse ?
- Que peut nous apporter un Patient Partenaire Corse dans nos pratiques ?
- Quel est la place de chacun (travailleurs « professionnels » et Patient Partenaire Corse) ?
- Quel accompagnement mettre en place au sein de la structure pour intégrer pour le Patient Partenaire Corse ? (Immersion, formation, suivi...)
- Le Patient Partenaire Corse est-il suffisamment outillé ?

### Pour répondre à ces questionnements, il convient de :

#### 1. Mieux comprendre la pair-aidance

- Identifier les définitions essentielles
- Réfléchir aux apports et spécificités du savoir expérientiel
- Identifier les formations existantes

**2. S'interroger sur ses représentations, mesurer le niveau d'adhésion de l'équipe, recueillir les besoins sur lesquels pourraient intervenir un Patient Partenaire Corse, évaluer la capacité d'une équipe à l'accueillir.**



### 3. Désigner les critères de sélection

Les missions exercées par les Patient Partenaire Corse varient d'une institution à l'autre.

Celles-ci sont souvent principalement organisées autour d'entretiens individuels avec les usagers et l'animation de groupes autour de différentes thématiques (rétablissement, connaissance de la maladie, etc.) avec des soignants.

La pair-aidance repose sur un ensemble de conditions et de prérequis. N'est pas Patient Partenaire Corse qui veut. L'expérience ne suffit pas, d'autres qualités sont nécessaires. Par exemple :

- Une appétence aux relations humaines est indispensable.
- Une capacité à l'empathie, la bienveillance et au non-jugement vis-à-vis de ses pairs est nécessaire.
- Des talents pédagogiques et une capacité non pas tant à transmettre mais à coconstruire des savoirs sur-mesure également.
- ...

Point de vigilance : la notion de reconnaissance réciproque préalable est indispensable.

Le Patient Partenaire Corse est désigné par la structure pour les qualités répondant à leurs critères.

### 4. Procéder au recrutement

À partir de la fiche de poste, il est souhaitable de déterminer le profil de poste, c'est à dire identifier les compétences dont doit disposer le Patient Partenaire Corse pour mener à bien ses missions.

- Définir une fiche de poste claire et évolutive
- Identifier le profil du Patient Partenaire Corse
- Mener l'entretien de recrutement

### 5. Intégrer le travailleur pair dans l'équipe et l'accompagner au quotidien

- Prévoir un temps de préparation de l'équipe et un temps d'immersion
- Identifier des référents
- Mettre en place des aménagements de poste si nécessaire
- Faciliter l'échange de pratiques avec d'autres pairs
- Assurer la formation continue
- Organiser des temps d'échange réguliers de supervision



## Quatre critères de réussite

### *Un profil de fonction bien défini*

La clarté des missions, objectifs, tâches, compétences à mobiliser et liens avec la structure aide le Patient Partenaire Corse à trouver sa place et l'institution à lui en faire une.

### *Un profil de fonction pas trop éloigné de celui de ses collègues*

Il convient d'éviter les sous-statuts et les tâches « au rabais ». Godrie (2016) souligne « la difficulté de se faire reconnaître comme égaux aux intervenants. Être relégués dans des positions, missions et fonctions secondaires conduit à un sentiment de manque de légitimité ou à celui d'être une « pièce rapportée ».

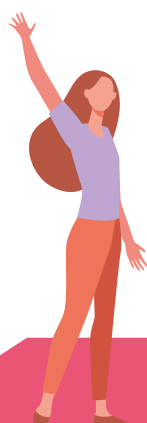
### *Un fonctionnement basé sur l'horizontalité*

Une structure qui tend à une certaine horizontalité aura plus de facilités à reconnaître la parole des professionnels, la place du Patient Partenaire Corse, mais aussi les souhaits des usagers du service dans la définition ou la mise en œuvre des missions. Tous les patients n'ont pas développé les mêmes savoirs, au même moment. Ceux-ci se complètent.

### *Un accompagnement adapté*

Au quotidien il est réalisé par le professionnel : l'immersion dans la structure permet au Patient Partenaire Corse de se familiariser avec son environnement de travail, ses collègues, les pairs qu'il doit aider.

La mise en place de formation, supervisions et intervisions soutient d'autant plus le Patient Partenaire Corse et l'accompagne dans la construction de sa posture d'intervention, basée sur son expérience, celle de ses pairs et sur les autres savoirs.



## 5 idées reçues sur la pair-aidance

*\*Contributions du groupe de travail régional Corse sur la pair-aidance.*

### Le Patient Partenaire Corse est salarié

**Vrai et Faux.** En fonction du choix et des possibilités des structures qui développent la pair-aidance, le cadre d'intervention peut être organisé sous différentes modalités : le Patient Partenaire Corse peut être bénévole, être défrayé ou avoir un contrat de travail, être intérimaire ou consultant.

### Le Patient Partenaire Corse effectue le même travail qu'un salarié.

**Vrai.** À partir du moment où il intègre une équipe de travail en tant que salarié, le Patient Partenaire Corse est soumis aux mêmes droits et devoirs. En revanche sa fonction est spécifique et nécessite la création d'une fiche de poste et d'une formation adéquate.

### Le Patient Partenaire Corse est un «sachant»

**Vrai et Faux.** Il est riche d'une expérience mais il se différencie des professionnels de santé qui apportent un savoir professionnel et scientifique. Il partage l'expérience liée à son vécu.

### Pair-aidance = guidance ? —> définition de la guidance

**Vrai.** Pour certaines pathologies la guidance peut être apparentée à de la guidance. La guidance est l'assistance apportée à l'enfant afin de lui venir en aide et pallier ses difficultés d'adaptation.

*Exemple : Dans le cadre de l'association Trisomie 21, la pair-aidance a eu toute sa place sous forme de guidance parentale, dans le respect de la neutralité bienveillante.*

### Le Patient Partenaire Corse est quelqu'un de la famille

**Faux.** La pair aidance n'est pas l'aidance familiale

Le terme d'aidant définit toute personne qui apporte un soutien à une personne dépendante dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante ou qui a besoin d'une surveillance quotidienne et régulière : personne handicapée, personne âgée, personne malade...

Le proche aidant est la personne qui vient en aide de manière régulière et fréquente, **à titre non professionnel**, en partie ou totalement, à une personne dépendante et/ou en situation de handicap, **faisant partie de son entourage proche ou choisi par la personne**, pour les actes de la vie quotidienne. L'aidant peut faire partie du cercle familial.

À partir de son expérience de la maladie, et de son processus de rétablissement, le Patient Partenaire Corse aide **ses pairs** à surmonter les obstacles et à identifier ce qui leur permettrait de se rétablir.

Se renseigner : ▶





Par respect pour l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique.  
Conception graphique KALLIDESIGN - Impression IMPRIMERIE OLIVESI AJACCIO